

“

La parentalité c'est l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent, dans une dimension matérielle, psychologique, morale, juridique, éducative, culturelle ou encore sociale.

”

**Être
parent...**

... pas
toujours
facile !



Parentalité
développons ensemble
des dispositifs de soutien

Reap | Clas | Médiation familiale | Lieux neutres

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

2014/2017

EN MOSELLE,
LES DISPOSITIFS
DE "SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ"
SONT SOUTENUS
PAR DIFFÉRENTS
ACTEURS REGROUPÉS
AU SEIN D'UN COMITÉ
DE PILOTAGE :



PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
(DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE)



CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA MOSELLE



CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES DE LA MOSELLE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COUR D'APPEL DE METZ



SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA MOSELLE



MSA
LORRAINE



UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
(UDAF)



UNION DÉPARTEMENTALE
DES CENTRES COMMUNAUX
D'ACTION SOCIALE (UDCCAS)

ÊTRE PARENT, PAS TOUJOURS FACILE!

TOUS SONT SUSCEPTIBLES
DE RENCONTRER
DES DIFFICULTÉS VIS-À-VIS
DE LEURS ENFANTS ET D'AVOIR
BESOIN DE CONSEILS OU D'APPUI
DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF.



Ils peuvent trouver cet appui au travers de dispositifs de "soutien à la fonction parentale" que sont, notamment, les actions organisées dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), celles qui prennent place dans les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas), ainsi qu'auprès des services de médiation familiale ou encore dans les espaces de rencontre ou lieux neutres.

UNE DEMARCHE PARTENARIALE POUR LA PARENTALITÉ EN MOSELLE



1

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

associant institutions,
gestionnaires d'actions
et parents, mené en 2013.



4

CONSTATS MAJEURS

- 1 Les dispositifs sont appréciés des familles, mais...
- 2 ... ils sont quelquefois mal connus.
- 3 Leur nombre est plus faible en Moselle qu'au niveau national.
- 4 Ils présentent des disparités territoriales importantes dans leur implantation.



1

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ 2014 / 2017

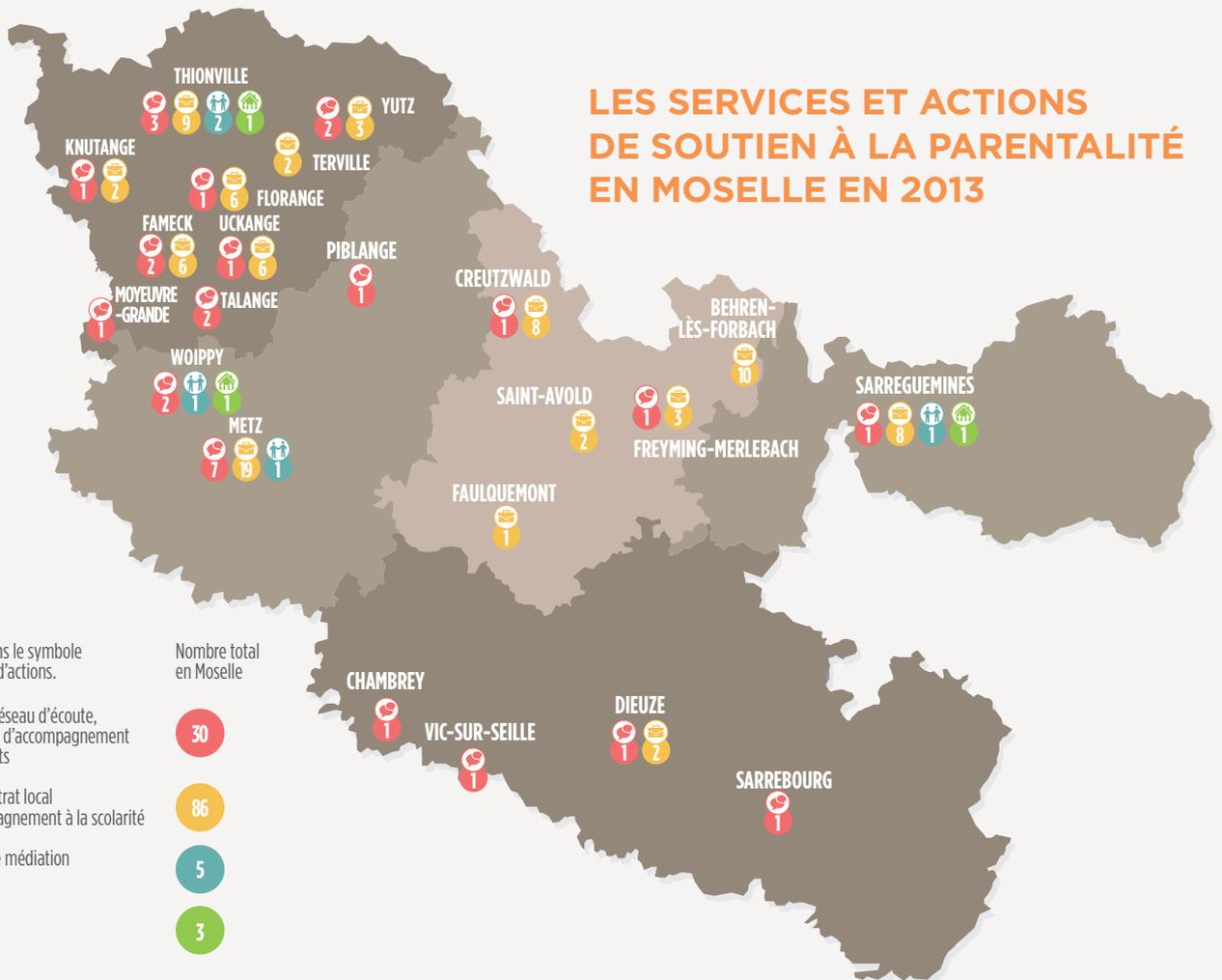
ENSEMBLE,
PERMETTONS À D'AVANTAGE
DE FAMILLES DE TROUVER,
À PROXIMITÉ DE CHEZ ELLES,
DES SERVICES QUI LES
AIDERONT DANS L'ÉDUCATION
DE LEUR ENFANT.

Grâce au soutien qui peut être apporté par les institutions regroupées au sein du comité de pilotage, développons les dispositifs qui existent et faisons-les mieux connaître, imaginons des actions nouvelles et créons de nouveaux services **pour les parents.**



**tous potentiellement
acteurs de la parentalité
en Moselle!**

LES SERVICES ET ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ EN MOSELLE EN 2013



Le chiffre inscrit dans le symbole indique le nombre d'actions.

Nombre total en Moselle



Reaap - Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents



Clas - Contrat local d'accompagnement à la scolarité



Service de médiation familiale



Lieu neutre

30

86

5

3



LE REAAP

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Son objectif est de conforter les parents, en leur permettant d'identifier leurs ressources et de prendre confiance en leurs capacités. Il permet, à travers la rencontre avec d'autres parents, de s'interroger sur sa propre parentalité, sans avoir peur d'être jugé. Il met en réseau des acteurs du soutien à la parentalité.

Des actions et des initiatives Reaap variées en Moselle : groupes de paroles, espaces d'échanges, conférences-débats, informations, théâtre-forum...



LE CLAS

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Il consiste en la prise en charge de groupes d'élèves en dehors du temps scolaire, et vise à l'amélioration des relations familles/école. Son objectif est d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, en associant les parents à certaines activités et à des temps d'information, de dialogue.

Le Clas, c'est une aide au travail scolaire, un appui méthodologique, des apports culturels pour les enfants, mais c'est aussi un soutien aux parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.



LA MÉDIATION FAMILIALE

Lorsqu'un couple se sépare, la médiation familiale aide les parents à réorganiser leur lien avec l'enfant, dans son intérêt premier, et au-delà de la rupture du lien conjugal. C'est une démarche volontaire qui s'adresse à la famille dans sa diversité : parents, enfants, grands-parents, fratries, familles recomposées...

Le médiateur familial est un tiers impartial et qualifié. Ses entretiens sont confidentiels et visent à créer un espace de dialogue et d'écoute, afin de construire des accords qui répondent aux besoins de la famille.



LES ESPACES DE RENCONTRE OU LIEUX NEUTRES

Ce sont des lieux d'accueil s'adressant à toute famille qui vit des situations où les relations sont interrompues, difficiles ou trop conflictuelles. Ils ont pour but le maintien de la relation, la prise ou la reprise de contact entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, lorsqu'il n'existe pas d'autre solution.

Droit de visite accompagné, "médiatisé" (avec la présence d'un tiers), ou droit de visite avec possibilité de sortie de la structure, sont quelques exemples du rôle d'un lieu neutre, dans lesquels sont également organisés les "passages de bras", c'est-à-dire la transmission de l'enfant d'un parent à l'autre, sans que ces derniers puissent se croiser.

Il existe d'autres actions de soutien à la fonction parentale en Moselle : lieux d'accueil parents enfants, animation collective familles, aide à domicile, ateliers parents enfants...

Toutes les actions nouvelles créées dans l'objectif de soutenir les parents dans leur rôle peuvent s'inscrire dans cette politique.



LES PARTENAIRES DU COMITÉ DE PILOTAGE PARENTALITÉ EN MOSELLE SONT À VOS CÔTÉS. ILS PEUVENT VOUS APPORTER CONSEILS, AIDE DANS VOS PROJETS ET FINANCEMENT.

VOS CONTACTS PARENTALITÉ EN MOSELLE

Direction départementale de la cohésion sociale

Service Jeunesse, Famille et Vie Associative
Tél. : 03 87 21 54 36
ddcs57@moselle.gouv.fr
www.moselle.gouv.fr

Caisse d'Allocations familiales de la Moselle

Pôle politique d'action sociale
Tél. : 03 87 34 80 61
parentalite.cafmetz@caf.cnafmail.fr
www.moselle.caf.fr

Conseil Général de la Moselle

Mission Parentalité
Tél. : 03 87 56 87 52
parentalite@cg57.fr
www.cg57.fr

Justice

Cour d'appel de Metz
3, rue Haute Pierre 57036 Metz Cedex 1

Éducation nationale

Direction des Services départementaux
de l'Éducation nationale de Moselle
Dispositifs interministériels
Tél. : 03 87 38 63 78
ce.dsden57@ac-nancy-metz.fr
http://dsden57.ac-nancy-metz.fr/

MSA Lorraine

Service d'action sociale
Tél. : 03 83 50 45 68
marcillat.herve@lorraine.msa.fr

